

Discours de clôture de la remise des prix du 24 juin 2005 par M. Louis TERREAUX, président de l'Académie de Savoie, ancien élève de l'Externat Saint-François-de-Sales.

QUELQUES PROPOS SUR SAINT FRANÇOIS DE SALES

On sait que Saint François de Sales est le patron du diocèse de Chambéry créé en 1779, on sait moins souvent qu'il était évêque et prince de Genève, en résidence forcée à Annecy. On n'ignore peut être pas qu'il est l'auteur de *l'Introduction à la vie dévote* qui a été un best-seller dès son édition en 1609, traduit ensuite en italien, en anglais, en flamand, en espagnol, avant de faire jusqu'à nos jours le tour du monde. Il est vrai que *dévo*t a pris une connotation péjorative depuis le *Tartuffe* de Molière. Mais à l'époque il avait son sens conforme à l'étymologie : qui est entièrement disposé à faire la volonté de Dieu.

Mais je voudrais ici attirer l'attention sur deux points : François de Sales et la Savoie, François de Sales et l'Europe.

Si Saint François de Sales est le patron de ce diocèse, c'est évidemment parce qu'il est un saint. C'est aussi parce que c'est un saint savoyard. Je devrais dire, comme lui, *savoisien*. Il ne dit *savoyard* que quand il écrit en italien : *savoyardo*, avec un y, alors que la forme actuelle italienne se contente d'un i.

Savoisien, il l'était par sa naissance. Il vint au monde le 21 août 1567, un jeudi, vers 10 heures du soir, à Thorens au Nord Est d'Annecy dans la maison forte du hameau de Sales. Elle sera détruite par Louis XIII qui envahira la Savoie en 1630. Né avant terme, il est ondoyé à sa naissance. Sa mère est toute jeune : à peine quinze ans. Son père est beaucoup plus âgé. François qui fera partie d'une famille nombreuse aura une grande vénération pour ses parents, en particulier pour sa « très sainte Mère », comme il dit.

A huit ans, il est pensionnaire au collège de la Roche- sur- Foron dans les classes de grammaire qu'il poursuivra à Annecy au collège fondé par Eustache Chappuis. En septembre 1578, il reçoit la tonsure et part pour Paris avec ses cousins de Sales, sous la conduite de M. Deage. Il est entré dans sa douzième année. Il commence ses humanités au collège de Clermont, de création récente. C'est un collège de Jésuites, réputé. François sera fortement influencé par ses maîtres : il deviendra un latiniste éminent : une partie de ses lettres est rédigée en latin. Il ne sera jamais gallican (1). Il ne sera jamais janséniste : tout le contraire. Il suit les cours de philosophie de 1584 à 1588 et étudie la théologie. En décembre 1586-janvier 1587, il traverse une crise religieuse grave. En 1588 il revient en Savoie, pour repartir pour Padoue où il va faire son droit. Il ne va pas à Turin, sans doute parce que Padoue est renommée par ses juristes éminents. En 1590, il subit une nouvelle crise religieuse semblable à celle de Paris. En janvier 1592, il revient en Savoie, conscient de sa vocation sacerdotale. Le 24 novembre il s'inscrit au barreau de Chambéry. Il y figurera jusqu'en 1597. Il refuse d'être sénateur. Son père veut le marier. Il lui fait comprendre qu'il veut être prêtre. Il est nommé prévôt du chapitre de Saint – Pierre de Genève en mars 1593. Il sera ordonné le 18 décembre. Il se consacrera à Dieu et au soutien du catholicisme. Il deviendra coadjuteur de Genève en 1599. Il est sacré évêque le 8 décembre 1602, assumant la succession de Mgr Granier qui âgé et en médiocre santé, lui avait laissé depuis longtemps la direction du diocèse.

(1) : L'esprit gallican est celui qui fait prévaloir dans certains cas l'indépendance Française sur le Vatican.

La situation du diocèse n'était pas facile. François comme son prédécesseur conservera le titre d'évêque de Genève, mais il ne résidait pas dans la ville, puisque Genève avait chassé son évêque depuis 1535 et que Calvin avait dirigé les destinées temporelles et religieuses de la République à partir de 1541 jusqu'à sa mort en 1564. (1)

François résidait à Annecy qui conservera comme patron de son diocèse Saint- Pierre- aux- Liens, ce dernier restant le patron de l'église cathédrale de Genève devenue un temple à partir de 1536.

Le prélat aura une influence considérable en France. Lors de ses voyages à Paris en 1602 et en 1618, il fut considéré comme un acteur de premier plan dans la vie de l'Eglise. Il séjourna à Rome en 1598-1599 pour son examen épiscopal qui suscita l'admiration du jury. On peut aussi rappeler le succès de ses ouvrages en France et hors de France et notamment de *l'Introduction à la vie dévote*. Il entretint une correspondance considérable avec les étrangers et en particulier les Français.

Mais son action s'est d'abord exercée en Savoie. On n'a pas oublié qu'il fut de septembre 1594 à octobre 1598 l'apôtre du Chablais qu'il ramena dans le giron de l'Eglise catholique non sans difficultés de tous ordres, politiques, économiques et doctrinales, c'était dans son esprit une action purement spirituelle. Mais c'était aussi par la force des choses une action savoyarde. François avait pu penser qu'entre savoyards on pouvait s'entendre. Il adressa son *livre des Controverses* (2) à *Messieurs de Thonon* en faisant valoir son *air du tout Savoyaisien*, et en les incitant à revenir à *l'air naturel*, ce qui signifiait que le protestantisme n'était pas compatible avec le tempérament savoyard. Et de fait, il n'était pas né en Savoie, mais était venu de France à Genève, et Berne l'alémanique avait pesé lourdement sur la politique genevoise. (3)

La Savoie, c'était aussi pour le prélat la terre de l'enracinement, à laquelle il était fortement attaché et notamment à ses montagnes. La clôture de la visitation ne lui pèse pas. Au contraire, « j'y suis bien à bon escient, et nos montagnes sont les murailles de mon monastère », écrit-il en 1605, à l'abbesse du Puits d'Orbe aux confins de la Bourgogne et de la Champagne. Cette valeur spirituelle de la montagne n'est pas une observation fréquente à l'époque. Au surplus, il arriva que François de Sales dans ses tournées pastorales ne pouvait accéder à certaines paroisses, comme à la Forclaz près du Biot, qu'en grimpant des pieds et des mains. (4)

Mais en solide Savoyard, il passait là où jamais aucun évêque avant lui ne s'était aventuré. (5)

C'est qu'il pensait sans cesse à ses Savoyards, « un si bon peuple », comme il l'écrivait de Chambéry à Claude de Quoëx, prieur de Talloires, le premier avril 1612. Il les défend dans une lettre au nonce, à Turin, contre l'accusation d'infidélité au duc, portée contre eux par Provana l'Abbé d'Abondance (31 mai 1597) : « Quanto a quella suasion (insinuation), ch'il signor Abbate, per gratia sua (gratuitement), desidera di far a V.S. Ill ma (Vostra Signoria Illustrissima), che non dia fede a Savoyardi in generale (qu'il n'a aucune confiance dans les Savoyards en général), io l'ho (je la considère) per una impertinentia tale che non merita risposta » (XI,294). Il est heureux que le cœur de son peuple soit « presque tout sien maintenant » (XIII,139). Je partiray cinq mois entiers parmi nos hautes montagnes où les bonnes gens m'attendent avec bien de l'affection » (XIII ,190), écrit-il encore. Ces témoignages suffisent largement à dire les liens qui unissaient l'évêque à ses populations.

(1) Calvin n'est donc pas le contemporain de François de Sales.

(2) Le genre était né des ruptures de la Réforme. Un des controversistes les plus connus fut Saint Robert Bellarmine

(3) Il faut ajouter que Genève n'avait jamais admis totalement d'être « savoyardisée ». Il est cependant de fait que le protestantisme trouva un terrain plus favorable dans les pays du Nord. En tout cas aucune des composantes des Etats de Savoie n'y fut sensible.

(4) *Nisi pedibus ac manibus reptans* (XXIII,330)

(5) Au Collège de Clermont, François de Sales avait reçu une formation physique à laquelle son père tenait. C'était un excellent cavalier : il se déplaçait à cheval plus qu'en voiture. Il connaissait l'escrime : il eut à se servir de son épée à Padoue. Il dansait à ravir dans sa jeunesse. Versé plus que tout autre dans les arts de noblesse.

Cet attachement à la Savoie et aux Savoyards se manifeste par l'usage du patois. On parlait savoyard autour de lui. C'était le cas d'Anne Jacqueline Coste , ancienne bergère et servante, devenue sœur tourière, qui ne connaissait pas le français à son entrée à la Visitation : « ...votre Econome fait des miracles, hormis que ma sœur Anne Jacqueline luy parle toujours savoyard et de la monnoye de Savoye, et elle ne l'entend pas : il faut des truchemens » (A la mère de Chantal (1618))(1)

L'Econome François-Marguerite Favrot était Franc-comtoise : elle ne comprenait pas Anne Jacqueline. Nous savons par deux témoignages des procès de béatification que le prélat utilisait le patois dans la conversation ou la prédication quand c'était nécessaire(2).

Dans ses notes personnelles, il cite des mots patois, la *saume* pour l'ânesse, le *fau* pour le fayard ou hêtre(XXVI, 128 et 133). Dans les textes littéraires, on relève une expression *au fin moins*, tout au moins, (IV,30), un mot comme *bigat* (V,22), ver à soie, *joug* (V,87), désignant une cime, une *graine* de raisin, une maladière (X,117), les deux derniers termes sont du Français local.

On comprend qu'il n'ait mis aucun empressement à quitter son pays, quand, en 1608, Henri IV avait eu le dessein de le tirer de sa terre et de son parentage (XIV,15). Avec qui, à Paris, aurait-il parlé en savoyard ?

Cet attachement à la Savoie se reflète dans l'attitude du prélat à l'égard du pouvoir. Evêque de Genève, il est vassal de l'Empire romain germanique. Mais son souverain est Charles-Emmanuel 1^{er} et sa capital Turin (3). Dès le début de son ministère, il a été en contact étroit avec le gouvernement qui y réside. François ne pouvait que soutenir la politique ducal visant à accroître la puissance savoyarde même si certains aspects pouvaient lui en paraître discutables. Car les liens de vassalité lui en faisaient un devoir. Le premier titre qu'il avait rédigé pour le Codex Fabianus publié en 1606 est formel : l'obéissance au pouvoir oblige en conscience, car ceux qui gèrent les affaires ecclésiastiques ou politiques sont les représentants de Dieu (4), le prélat a répété plus d'une fois son attachement au Prince. Il a pu s'impatienter d'une certaine lenteur dans la conduite des affaires du Chablais, rejeter la violence et la guerre, ses protestations de fidélité au duc sont nombreuses et sans ambiguïté (5).

On peut les résumer dans la formule citée par Charles-Auguste de Sales rapportant une lettre du Saint : « je suis essentiellement Savoyaisien, et moi et tous les miens, et je ne saurais jamais être autre chose ». Le prince étant l'incarnation de la patrie, être *savoyaisien*, c'est être un féal de son Altesse. Au surplus, il inclut dans cette fidélité l'ensemble des Savoyards « la Mayson sérénissime de Savoye, écrit-il à Henri de Nemours de laquelle les Princes se peuvent vanter d'estre les plus respectueusement aymés et respectés de tout le monde par leurs peuples » (6)

(1) XVIII, 202

(2) Témoignage de Jean François de Blonay dans le premier procès rémissorial, 30 et de Gervaise Julliard, dans le second procès, art. VII , in Beatification, Témoins, p.215.

(3) Il était aussi du fait de sa résidence à Annecy, donc en genevois , dans une situation de dépendance par rapport à Henri de Nemours qui avait l'apanage de la branche cadette du duc Charles III

(4) XXIII,229-231

(5) I,5 ; IV,15 ; XI, 149,204,232 etc, etc.

(6) XVI, 253

Au fond François ne cherchait que la gloire de Dieu en poursuivant la conversion des Chablaisiens et des Genevois. Mais il ne pouvait pas faire en sorte qu'il ne contribuât pas aussi à la gloire de la Savoie, en sauvegardant l'unité de la foi. On connaît l'adage d'ancien régime : une foi, une loi, un roi. Les protestants brisaient l'unité de l'Etat et le ruinaient. D'où l'appel au bras séculier pour faire rentrer dans le giron de l'église les ultimes récalcitrants du Chablais. Sur ce point, il ne changeait pas des opinions qu'il avait exposées dans ses notes de Padoue. Les protestants devaient ou se bannir eux-mêmes ou entrer dans la nation savoyarde en se convertissant.

Alors un François de Sales nationaliste, voire impérialiste ?

De fait, l'évêque critique vivement Calvin pour qui Français et Espagnols sont des sots de désirer un roi puissant, à la tête de nombreuses provinces, au lieu de souhaiter l'abaissement des princes (1). C'est en un sens, justifier une politique d'expansion. A quoi on peut répondre que François de Sales ne souhaite pas qu'on y emploie la violence. En tout cas, son patriotisme confondu avec la fidélité au souverain exclut le « nationalisme ». Son amour de la patrie est un amour de préférence qui bannit l'orgueil et l'envie. Il s'en explique dans *les Entretiens spirituels* (2) par une anecdote : « comme on demandait à quelqu'un quel était le plus agréable séjour et le meilleur aliment pour l'enfant : le sein, dit-il, et le lait de sa mère ; car bien qu'il y ait de plus beaux seins et de meilleurs laits, si est-ce que pour lui il y en point de plus propre ny de plus aimable ». La similitude explique que chacun préfère son pays aux autres. La thématique vient de Sainte Thérèse D' Avila. (3) Elle est à la fois mignarde et touchante. Rien de plus étranger au chauvinisme ou à l'impérialisme, sources de conflit.

C'est le même esprit qui inspire le fameux *Mémoire pour la conversion des hérétiques* rédigé en 1615 (4), avec la conviction renouvelée par l'évêque que la violence guerrière est inefficace. François de Sales, malgré l'échec de Genève, n'avait jamais abandonné l'idée de réunifier la Chrétienté. Charles Quint en avait rêvé. François le savait. Il savait aussi ce qu'il en avait été, le partage de l' Empire entre l'Espagne et l'Autriche, la politique de François 1^{er}, rival de l'Espagne et allié un moment aux Huguenots d'Allemagne, l'absence française, mais la présence savoyarde à la bataille de Lépante, la position d'Henri IV globalement favorable à Genève.

En fin de compte, une Europe déchirée par les ambitions des dirigeants, et les disputes religieuses (5). Comment dépasser cette situation, où précisément les conflits armés affaiblissent l'autorité des Etats catholiques ? François ne rejette pas l'intervention du bras séculier, attitude naturelle à une époque où la religion est affaire d'Etat. Il s'adresse aux princes catholiques et à toutes les républiques. Mais ce n'est pas pour qu'on court aux armes : il faut s'unir pour proposer la conversion des hérétiques.

L'idée directrice de l'évêque est la formation d'une ligue ou croisade pacifique, au niveau européen et à l'initiative du Saint – Siège. Entreprise d'autant plus impérieuse que la religion des réformés passe en raison d'Etat. C'en sera fait bientôt de leur retour à l'Eglise.

François donne des détails pratiques sans se faire trop d'illusions sur le présent. Il souhaitait au moins que l'on tente quelque chose pour la Suisse, en employant l'autorité de l'Espagne, de l'Empire, de la France, du duc de Savoie, des cantons catholiques et du Valais. Apparemment le mémoire n'eut pas de suite. On peut du moins rappeler que l'idée de l'Europe chrétienne sous l'égide du Saint-Siège, outre qu'elle est dans la ligne tout à fait ultramontaine de l'évêque, n'est pas sans annoncer l'œuvre ultime et majeure de Joseph de Maistre, du Pape, et l'attitude présente de l'Eglise catholique.

(1) XXIII,231. L'édition de la Visitation d'Annecy reproduit le premier *titre du Code du Président A. Favre*. Il a été rédigé par François de Sales. On sait que le *Code ou Codex* est entièrement rédigé en latin.

(2) VI,17-18

(3) François précise lui-même dans le *Traité de l'amour de Dieu* (IV,334) que l'image de l'enfant au sein lui vient de Sainte-Thérèse.

(4) XXII,304

(5) Déjà en 1591, François faisait un tableau très sombre de l'Europe (XXII,73-74). En fait, l'Espagne et la Hollande secourue sous Maurice de Nassau par Elisabeth et Henri IV, sont en lutte. En Pologne, un conflit violent se prépare entre Sigismond III et Charles IX, chef des Luthériens en Suède. Jacques VI en Ecosse était pris dans l'étau du presbytérisme et des épiscopaliens. Enfin, les Réformés menaient une lutte acharnée contre l'Empereur Rodolphe II roi de Hongrie. La situation s'était modifiée avec la paix franco-espagnole de Vervins en 1598 et l'Edit de Nantes. Pourtant elle restait tendue dans les Etats de Savoie envahis par Henri IV en 1600. Au traité de Lyon en 1601, le duc perdait la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. La récupération du marquisat de Saluces était une compensation peu satisfaisante. La question de Genève était un échec aussi bien politique que religieux. La guerre de Montferrat entre la Savoie et l'Espagne (1613-1617) n'était pas terminée que la guerre de Trente ans allait éclater en 1618 et accumuler les ruines en l'Europe.